Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Entretien hivernal des routes du canton dans une situation météorologique difficile

Face à une situation météorologique inhabituelle - importante quantité de neige, température très basse et forte bise - le Service des routes du canton de Vaud met tout en oeuvre pour rendre les routes praticables aux usagers. Néanmoins, face à ces conditions climatiques difficiles, il concentre ses moyens sur les axes routiers principaux, quitte à fermer certains tronçons jugés secondaires et à mettre en place des détournements d'une longueur jugée raisonnable pour les automobilistes.

Les employés du Service des routes et les entreprises privées partenaires chargées du maintien de la viabilité hivernale du réseau routier sont en action de manière continue depuis plus de 48 heures pour faire face aux conditions météorologiques inhabituelles. La conjugaison d'importantes quantités de neige (10 à 30 cm), de températures basses (-5 à -10 de-grés) et d'une très forte bise (100 à 120 km/h) est, en effet, une situation climatique rarissime.

Face à l'ampleur des besoins, le Service des routes préfère assurer la circulation sur les axes routiers principaux. Raison pour laquelle certains tronçons jugés secondaires sont fermés. Néanmoins, pour permettre aux habitants concernés d'utiliser leur véhicule, des détournements routiers ont été mis en place. Ils n'occasionnent généralement qu'un détour raisonnable de 2 à 3 kilomètres.

Dans une telle situation, même si le service hivernal est assuré quasiment 24 heures sur 24, la praticabilité de la chaussée reste dépendante des conditions météorologiques. Tant qu'une forte bise persiste, la formation de congères sur les routes rend la circulation souvent périlleuse. De plus, peu de temps après une intervention de déneigement, les rafales de vent ramènent à nouveau de la neige sur les tronçons.

Il convient également de rappeler que la sécurité routière hivernale ne dépend pas seulement de l'état des routes. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et leurs déplacements aux circonstances, en privilégiant notamment l'utilisation des transports publics. Le Service des routes constate que des automobilistes s'aventurent sur les routes sans l'équipement adéquat. Ceci provoque de nombreux accidents et perturbe le travail des engins de déneigement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 janvier 2005

DINF, M. Pierre-Yves Gruaz, chef de la division entretien du Service des routes, tél. 021 316 70 42